

Master Informatique – Parcours : Réseaux et Systèmes Autonomes (RSA)

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Pourquoi intégrer ce master ?

- Acquérir une expertise dans les réseaux programmables, la virtualisations et l'analyse appliqués aux données extraites.
- Se familiariser avec la recherche de pointe et les défis des réseaux de nouvelle génération.
- Bénéficier de l'expertise des différents laboratoires de recherche de l'Université Paris Cité et du tissu socio-économique.

Ce programme universitaire fait partie de la Graduate School Artificial Intelligence and Data Science d'Université Paris Cité, liant des cours de master et doctorat à des laboratoires de recherche avancés. La Graduate School forme des spécialistes en Intelligence Artificielle et science des données en mettant l'accent sur l'interdisciplinarité. [En savoir plus >](#)

OBJECTIFS

Ce master permet de :

- S'initier à la recherche et d'acquérir de solides connaissances pratiques et théoriques en réseaux et en informatique
- Approfondir leurs connaissances techniques grâce à des méthodologies informatiques appliquées aux réseaux, ainsi découvrir des sujets de recherche émergents.
- Maîtriser les techniques formelles d'analyse de réseau
- Étudier et appliquer des techniques avancées pour définir, calculer, améliorer et maîtriser le développement des réseaux du futur.

COMPÉTENCES VISÉES

Après l'obtention du diplôme, les étudiants auront un large éventail d'opportunités:

- Carrière académique ou industrielle
- Postes d'ingénieurs dans l'industrie axés sur l'informatique, les réseaux et les systèmes de communication.
- Doctorat à l'UPC ou en industrie

Programme

ORGANISATION

- Année d'étude: Master 1 et 2
- Programme : Réseaux et Systèmes Autonomes (RSA) : Edge, IoT, VANET, UAV (Drone), Sécurité
- Crédits ECTS: 2 X 60 ECTS de formation académique, 30 ECTS de mission professionnelle en M2.
- Orientation: Recherche et Industrie
- Lieu : Campus des Saints Pères
- Durée de la formation : 24 mois, plein temps
- Début des cours: Septembre
- Diplôme délivré : Diplôme de Master

Admission

Etudiant titulaire d'une licence d'informatique ou similaire

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Contacts

Gestionnaire administratif

Scolarité Maths Info Master

masters@mi.parisdescartes.fr

En bref

Public(s) cible(s)

- Étudiant

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation